

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 23.04.2026

. d'affichage : 23.04.2026

N° de la délibération : 2026-44

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 60

. présents : 52

. votants : 57

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni à l'espace séminaire de la Nouvelle Scène à NESLE, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEMULE, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ZIENTEK Sébastien, VASSENT Christophe, Mme SCHWEITZER Cécile, POLIN Justine, COULON Stéphanie, MM. BELLARD Joël, JOLY Vincent, GOUBRON Julien, MERCUSOT Laurent,

M. VASSENT Christophe avait donné pouvoir à M. BOITEL Francis.

Mme SCHWEITZER Cécile avait donné pouvoir à Mme LARUE-VELON Claudette.

Mme POLIN Justine avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.

Mme COULON Stéphanie avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.

M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.

M. ZIENTEK Sébastien était représenté par M. FROISSART Frédéric, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme Françoise RAGUENEAU

OBJET :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 FEVRIER 2026

Monsieur le Président invite l'Assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 février 2026.

Le procès-verbal n'appelle aucune observation.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré par 55 voix pour, 2 abstentions (M. BLOIS Frédéric, Mme SLOWINSKI Corinne),

Approuve le procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 février 2026, ci-annexé.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le secrétaire de séance,

